

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 24 janvier 1975

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

ANNONCE DE L'AUGMENTATION DE LA SUBVENTION AU LAIT DE TRANSFORMATION

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'annoncer à la Chambre que le prix de soutien d'objectif du lait de transformation est porté immédiatement à \$10.02 les cent livres contre le prix de \$9.41, en vigueur depuis le 1^{er} août de l'année dernière.

La hausse de revenu des producteurs sera obtenue en augmentant le prix de soutien du beurre de cinq cents la livre pour le porter à 90c. et en augmentant le prix de soutien de la poudre de lait écrémé de cinq cents la livre pour le porter à 59c. la livre.

Or, comme le savent les députés, le gouvernement fédéral subventionne la production de poudre de lait écrémé vendue en emballages de détail à raison de 24c. la livre. En raison de l'importance de la poudre de lait écrémé comme aliment de base, particulièrement pour les familles à faible revenu, le gouvernement fédéral absorbera la hausse de prix en augmentant la subvention à la consommation à raison de cinq cents la livre.

L'industrie laitière a beaucoup d'importance au Canada. La meilleure assurance de produits laitiers de première qualité à des prix raisonnables est une industrie saine et elle ne peut demeurer saine que si les recettes des producteurs concordent avec la hausse des coûts.

Au début de la campagne laitière, le 1^{er} avril dernier, j'ai assuré aux producteurs que les niveaux de soutien seraient révisés périodiquement. En juin, le gouvernement a pris envers les producteurs de lait l'engagement que leurs recettes seraient en rapport avec les coûts de production. Le 1^{er} août, on a annoncé une modification à la politique conformément à cet engagement. Cette nouvelle modification découle aussi de cet engagement. J'ai aussi annoncé le 1^{er} avril que la Commission canadienne du lait ferait une révision en profondeur afin d'établir une politique laitière nationale à long terme. L'étude est maintenant terminée et les travaux en vue d'une politique à long terme avancent. Je crois que les changements annoncés aujourd'hui sont nécessaires si nous voulons remplir notre promesse aux producteurs de recettes convenables et au public de prix raisonnables.

La seule hausse des prix à la consommation résultant de cette nouvelle politique sera celle de 5c. la livre de beurre. Comme les députés le savent, le prix de la margarine a augmenté considérablement ces 12 derniers mois et cette mesure tendra à rétablir la situation concurrentielle qui existait entre ces deux produits lors de la dernière majoration.

Tous les députés savent que ces modifications s'appliquent seulement au lait de transformation et qu'elles n'influenceront pas sur les prix à la consommation du lait nature.

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, je suis vraiment heureux de répondre à la déclaration du ministre au nom de notre parti. Malheureusement, je ne peux remercier le ministre d'avoir annoncé ou diffusé le rapport. A ce sujet, c'est grâce au whip de notre parti que j'étais au courant.

Des voix: Bravo!

M. Wise: Nous approuvons les grandes lignes de la déclaration, mais depuis quelque temps, nous, de ce côté-ci de la Chambre, croyons que pareilles mesures seraient loin de satisfaire aux exigences des producteurs laitiers et de compenser les coûts de production croissants. La plupart du temps, dans le passé, on n'a fait aucun cas ni donné suite aux instances des agriculteurs.

● (1110)

En Ontario, l'une des deux principales provinces productrices d'où vient environ le tiers du lait de transformation, quelque 2,200 producteurs représentant 8 p. 100 du total ont quitté l'industrie entre 1972 et 1973. Au Québec, qui produit environ 50 p. 100 de tout le lait de transformation, plus de 3,000 producteurs représentant 10 p. 100 des exploitants de la province ont décidé qu'il n'y avait plus de place pour eux dans l'industrie. Le nombre global des producteurs laitiers est passé de 220,000 à 144,000 entre 1966 et 1973. La production nationale est tombée d'à peu près 19 milliards de livres à environ 16 milliards de livres ces dernières années.

Le 20 juin 1974, des ministres ont annoncé que, s'ils étaient réélus au sein d'un gouvernement libéral, ils s'occuperaient immédiatement de relever les prix du lait de transformation assez pour compenser la hausse des coûts de production du lait. Dans une déclaration faite à Ottawa, le ministre a annoncé que le gouvernement allait donner suite aux instances des producteurs laitiers afin de respecter l'engagement d'aligner le revenu du producteur sur les coûts de production.

Les producteurs laitiers ont récemment demandé \$11.50. Le ministre en promet aujourd'hui \$10.02; il n'a donc pas tenu sa promesse électorale ou, au mieux, ce montant ne se fonde que sur les chiffres de l'année dernière qui ne valent plus à cet époque de montée en flèche des coûts de production. Il importe donc que le gouvernement s'acquitte sans tarder de sa responsabilité qui est d'annoncer les programmes et les engagements financiers qu'il autorisera la Commission canadienne du lait à prendre à longue échéance.

Le ministre nous a dit et répété que le gouvernement songe et travaille à l'élaboration d'une politique laitière à long terme, et pourtant, le nombre de vaches laitières ne cesse de baisser, la production totale diminue constamment, si bien qu'une industrie qui apporte tellement à l'économie et à la santé de la nation souffre inutilement de tant de négligence. Au nom de tous les producteurs et consommateurs canadiens, j'exhorte le ministre à accélérer